

## Atelier du 10 Juillet 2014 – Le lien entre désertification, dégradation des terres et changements climatiques : enjeux, observations et perspectives

### Animation et intervention :

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marie-Hélène Aubert – Conseillère au comité ministériel de la COP21 pour les négociations internationales climat et environnement</li> <li>- Monique Barbut – Secrétaire exécutive de la CNULCD</li> <li>- Sylvain Berton – AgriSud</li> <li>- Olivier Bouyer – SalvaTerra</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Patrice Burger – CARI/GTD/Drynet</li> <li>- Antoine Cornet – CSFD</li> <li>- Richard Escadafal – CSFD</li> <li>- Marcos Montoiro – CNULCD</li> <li>- Katia Roesch – AVSF</li> <li>- Sandra Rullière – MAEDI</li> <li>- Emmanuel Seck – Enda Énergie</li> <li>- Nathalie Van Haren – Both ENDS/Drynet</li> </ul> |
|--|--|

### Liste des acronymes

<b>ACC</b>	Adaptation au Changement Climatique	<b>GMV</b>	Grande Muraille Verte
<b>AFD</b>	Agence Française de Développement	<b>GTD</b>	Groupe de Travail Désertification
<b>APD</b>	Aide Publique au Développement	<b>IFPRI</b>	International Food Policy Research Institute
<b>AVSF</b>	Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières	<b>LCD</b>	Lutte Contre la Désertification
<b>CARI</b>	Centre d'Actions et de Réalisations Internationales	<b>MAEDI</b>	Ministère des Affaires étrangères et du Développement International
<b>CNULCD</b>	Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification	<b>MDP</b>	Mécanisme de Développement Propre
<b>COP</b>	Conférence des Parties	<b>ODD</b>	Objectif de Développement Durable
<b>CSA</b>	Climate Smart Agriculture	<b>OTAN</b>	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
<b>CSFD</b>	Comité Scientifique Français de la Désertification	<b>PANA</b>	Plan d'Action National sur l'Adaptation aux changements climatiques
<b>CSUD</b>	Coordination Sud	<b>PNA</b>	Plan National d'Adaptation
<b>FAO</b>	Food and Agriculture Organization	<b>SPI</b>	Science Policy Interface
<b>FFEM</b>	Fonds Français pour l'Environnement Mondial	<b>SSA</b>	Sub-Saharan Africa
<b>GCF</b>	Green Climate Fund (Fonds vert)	<b>UE</b>	Union Européenne
<b>GES</b>	Gaz à Effet de Serre	<b>UNCTAD</b>	United Nations Conference on Trade and Development
<b>GIEC</b>	Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat	<b>WOCAT</b>	World Overview of Conservation Approaches and Technologies

## INTRODUCTION - PAR PATRICE BURGER - DIRECTEUR (CARI)

La désertification, la dégradation des terres et le changement climatique sont des phénomènes reliés par des interactions complexes, à partir desquelles il semble encore difficile d'émettre des prévisions claires sur le plan environnemental et social. Des constatations sont pour autant éloquentes sur l'impact du changement climatique, de la désertification et de la dégradation des terres sur le niveau de vie et la vulnérabilité des populations dans les zones sèches.

La désertification affecte de manière globale l'environnement, le climat et les sociétés humaines, menaçant considérablement la sécurité alimentaire des populations, le développement économique et la sécurité des régions concernées (cf : Plusieurs livres et études de l'OTAN sur la question de la migration et de la sécurité → <https://n10314uk.eos-intl.eu/N10314UK/OPAC/Search/AdvancedSearch.aspx>).

Face à cela, la lutte contre la désertification est une voie d'engagement pour sensibiliser, aider et accompagner les populations au sein d'actions d'atténuation et d'adaptation. Il s'agit de lutter efficacement contre l'accaparement et la dégradation des terres, de favoriser une meilleure gestion des ressources naturelles et de réduire durablement la pauvreté des régions affectées.

Une mobilisation générale des politiques publiques, de la société civile et de la communauté scientifique est, aujourd'hui, nécessaire afin d'apporter une meilleure compréhension sur les enjeux. Les réunions d'acteurs sont également l'occasion de tracer ensemble des pistes d'engagement possibles pour mettre en place des actions d'adaptation pérennes et des dispositifs de lutte contre la désertification qui puissent être efficaces. Il s'agit d'agir avant qu'il ne soit trop tard !

[http://www.alimenterre.org/sites/www.cfsi.asso.fr/files/unctad\\_trade\\_and\\_environment\\_review\\_2013.pdf](http://www.alimenterre.org/sites/www.cfsi.asso.fr/files/unctad_trade_and_environment_review_2013.pdf)

→ Rapport de l'UNCTAD : « Réveillez-vous avant qu'il ne soit trop tard »

## TERRE ET CLIMAT : INSTITUTIONS, STRATÉGIES ET POLITIQUES POUR L'ACTION

*Discussions autour des enjeux, des stratégies mis à l'œuvre sur la désertification et le changement climatique, et autour du lien entre les institutions, le changement climatique et la désertification - par Monique Barbut - Secrétaire exécutif (CNULCD), Marie-Hélène Aubert - Conseillère au comité ministériel de la COP21 pour les négociations internationales Climat et Environnement (Elysée), Sandra Rullière - Rédacteur « Lutte contre la désertification et la dégradation des terres » (MAEDI) et Patrice Burger - Directeur (CARI/GTD/Drynet)*

Monique Barbut : La communauté internationale va prendre de nombreuses décisions dans les mois à venir. Le sentiment général est que les choses vont dans la bonne direction malgré une sous-estimation de plusieurs questions, et plus particulièrement de celles de la dégradation des terres et de l'ACC.

Ce manque d'intérêt pour la question de la désertification provient d'un historique de conception erroné du concept en lui-même. En effet, la désertification a longtemps été uniquement associée à la notion d'avancement des déserts. Ainsi, si la convention sur la désertification (Convention de Paris) accorde une place à la notion de progression des déserts, elle considère surtout celle plus vaste de dégradation des terres (<http://www.unccd.int/Lists/SiteDocumentLibrary/conventionText/conv-fre.pdf>).

La désertification n'est donc pas qu'une question d'avancement des déserts, elle concerne un ensemble de phénomènes plus large, tels que la perte de productivité des terres, les variations climatiques, l'affectation du développement humain, l'accaparement des terres, les problèmes fonciers, les modèles de culture non adaptés etc.

De nombreuses terres sont dégradées aujourd'hui, or la pression sur ces dernières va s'accroître (démographie et changement climatique). Les droits humains sont menacés via l'impact sur la production

alimentaire de la dégradation des terres. Ces processus sont parfois irréversibles, mais dans la plupart des cas des actions peuvent-être entreprises pour l'empêcher.

### **La désertification confronte les populations à deux solutions : « se battre ou fuir » :**

- « **Se battre** » correspond à lutter contre les effets de la dégradation des terres et des changements climatiques sur l'accroissement de la pauvreté et de la faim.
- « **Fuir** » traduit le phénomène de migration de masse qui risque d'accroître encore les déséquilibres mondiaux.

La convention rassemble, aujourd'hui, 194 pays, dont 169 se disent affectés par la dégradation des terres. Il existe des solutions pour lutter contre la désertification : « la neutralité des terres ». Ainsi, pour 1 ha dégradé, on a 1 ha restauré. Cette notion est une voie potentielle d'engagement pour les États.

La restauration des terres est une solution d'adaptation peu coûteuse car elle permet une forte séquestration du carbone. Elle incite donc les pays les plus pauvres à participer aux négociations.

La conduite d'une politique de neutralité semble donc de plus en plus indispensable car il est estimé un besoin de 4 millions d'ha de terres supplémentaires par an pour répondre aux besoins alimentaires de la population. Or ces dernières sont principalement prises sur les forêts.

Le concept de neutralité des terres est donc une solution de lutte contre la perte de biodiversité et l'immigration de masse, tout en participant à améliorer la nutrition et la sécurité alimentaire des plus pauvres.

### **Exemple de projet : Le projet FLEUVE :**

- Appui à la Grande Muraille Verte par le soutien aux collectivités pour développer des projets de gestion durable des terres.
- Recherche de projets pour ce programme aujourd'hui.
- 7 millions d'euros de la communauté européenne.

Il est nécessaire d'intégrer la lutte contre la dégradation des terres dans les ODD à venir, notamment via la notion de neutralité. Un créneau de 18 mois s'annonce pour agir et prendre les décisions nécessaires.

« *C'est l'action qui exige les priorités* » - Gandhi.

### Marie-Hélène Aubert : Les prises de décision en France - *Quel avancement de la situation dans l'optique de la COP21 ?*

Avant tout, il y a un réel souhait que tous les acteurs concernés agissent de manière transversale (ONU, Pouvoirs publics, Société civile).

La COP21 sera accueillie par la France du 30 novembre au 11 décembre 2015. En tant que pays hôte, la France a un rôle particulier à jouer. L'ONU impose que les Conférences se déroulent dans un cadre négocié par les 195 pays parties à la Convention. Ainsi, la France, au-delà de sa position de pays hôte, demeure un membre à part entière de la Convention, et de l'UE. Or, c'est l'UE qui est force de représentation durant les négociations, ce qui nécessite une position commune des membres, même si chacun conserve sa position individuelle.

En termes d'accueil, la France devra être en mesure de proposer des conditions de travail favorables en vue des négociations. L'idée est de pouvoir proposer un contexte d'échange qui puisse être agréable et facilité (logistique, accueil, transport, infrastructures, bâtiments). La France devra accueillir environ 10 000 délégués accrédités. Il est important que l'implication de la région Île-de-France soit grande pour sensibiliser la population à l'évènement.

L'entrée des initiatives de la société civile s'effectue à travers un dispositif de cellules composées de référents institutionnels associés à différents types d'acteurs (agriculteurs ; femmes ; jeunesse ; acteurs économiques etc.). Ce dispositif propose d'accompagner les porteurs de projets par un soutien logistique et financier.

Les initiatives groupées sont favorisées au regard de sollicitations individuelles, les acteurs de la société civile sont invités à s'organiser en réseaux, selon des thématiques ou des groupes de travail précis, pour une meilleure efficacité et plus de pertinence. Les projets porteurs d'une vision de long terme (au-delà du cadran de la COP21) sont également favorisés.

Il faut garder à l'esprit que 2015 est une année cruciale pour le climat, mais qu'elle ne constitue pas non plus la « fin de l'histoire ».

**Plusieurs enjeux sont au cœur des négociations :**

- Efficacité énergétique ;
- Développement des énergies renouvelables ;
- Réduction de la consommation des énergies fossiles ;
- Réduction des émissions de GES.

Ces thématiques sont très axées sur l'atténuation. Mais l'adaptation ne doit pas continuer à être oubliée, il faut un rééquilibrage des deux thématiques. L'adaptation a souvent été délaissée car elle contient un caractère d'abdication et d'acceptation. Cependant, l'adaptation est cruciale aujourd'hui.

La question de la désertification est un enjeu transversal dans la vision française : notion qui touche toutes les autres (foncier, sécurité alimentaire, nutrition, environnement). Il faut donc choisir un angle d'attaque. Pour cela, la France prône le rassemblement, la fédération des acteurs et la création de passerelles entre les sujets.

La COP21 doit donc être celle des solutions.

Pour cela, la France plaide pour une contribution au Fonds Vert pour le Climat (GCF) la plus « importante possible dans un contexte difficile ». **Cependant, il y a un débat sur la conception même de cette contribution, deux visions s'opposent :**

- *Une vision terrain (Esther Duflo)* : s'appuyant sur les communautés locales, vision décentralisée, simple et modeste.
- *Une vision macro (Jeffrey Sachs)* : défendant un ensemble de grands objectifs à une échelle plus importante.

Par ailleurs, l'enjeu des villes et de l'urbanisme est considérable. Néanmoins, la dimension rurale doit être pleinement intégrée dans l'agenda. Les phénomènes d'urbanisation sont accentués par les migrations et l'exode rural, motivés par une vision positive et prometteuse du monde urbain. Il est impératif de modifier cette vision, particulièrement auprès des jeunes.

Sandra Rullière : Point focal désertification au MAEDI

L'implication de la France dans la CNULCD s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale de la France dans la lutte contre la désertification

([http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/DOS\\_Desertification.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/DOS_Desertification.pdf)).

La CNULCD a été adoptée en France en 1994. La France ne s'est pas déclarée « affectée par la désertification » au titre de la convention mais est un pays « Partie » à la convention, ce qui lui donne des obligations, comme celle de soutien des pays engagés dans la lutte contre la désertification.

Sur la période 2012/2013, l'effort français a été évalué à 200 millions d'euros par an d'aide bilatérale dans la lutte contre la désertification.

La définition des positions portées par la France est un travail au jour le jour avec les opérateurs de l'aide (AFD et FFEM), les scientifiques organisés au sein du CSFD, les organisations de la société civile organisées au sein du Groupe de Travail Désertification et les ministères (notamment ministère de l'Écologie et MAEDI) qui forment une vraie « équipe France ». Les positions sont ensuite rapportées à l'UE et discutées afin de dégager une position européenne qui est portée lors des négociations internationales dans l'enceinte de la CNULCD.

**Dans ce cadre institutionnel, l'objectif est de renforcer le lien entre le changement climatique et la désertification, via :**

- Un renforcement des synergies entre les Conventions de Rio (définition d'indicateurs conjoints, etc.) ;
- Une amélioration des connaissances scientifiques sur le lien désertification/climat par un travail avec des experts divers (scientifiques, politiques) ;
- Une réflexion sur le concept de neutralité en termes de dégradation des terres en lien avec les négociations en cours sur les ODD.

Le fonctionnement pour la définition des positions françaises est transparent et efficace. Des perspectives d'améliorations sont toutefois possibles à travers :

- Le renforcement des remontées d'informations de terrain nécessaires aux ministères. Pour ce faire, un accroissement du nombre de membres du GTD pourrait être opportun.
- L'amélioration de la sensibilisation de la population française et des pays affectés aux enjeux LCD/changement climatique.

De leur côté, les ministères s'engagent à poursuivre ce travail de collaboration avec l'ensemble des acteurs français impliqués dans la LCD et à continuer à se positionner en faveur du renforcement de la place de la société civile au sein de ces instances.

Questions/Réponses :

Bernard Terris (Danaya) : *La somme nécessaire estimée pour remettre les terres en état est de 50 milliards de dollars, ce qui à l'échelle budgétaire des États, ne représente pas une somme conséquente. La question est donc de savoir s'il existe une réelle volonté politique de faire un effort sur la question ?*

*Par ailleurs, les acteurs de terrain comptent sur les politiques et les grands bailleurs de fonds, cependant la question qu'ils se posent est de savoir pourquoi ces derniers n'acceptent-ils pas de financer les projets sur le long terme ?*

*Enfin, pour l'obtention des financements, il faut souvent passer par des réponses à des appels à projet, or ne serait-il pas possible de permettre aux acteurs du développement de proposer aux bailleurs des projets qu'ils auraient eux-mêmes élaborés ?*

Sarah Fayolle (CCFD-Terre Solidaire) : *Le concept de neutralité est difficile à saisir et à manier car restauration et dégradation n'ont pas le même impact selon les territoires concernés. Serait-il possible d'apporter quelques précisions ?*

Roxane Beneyton (Région Rhône-Alpes) : *Ne serait-il pas pertinent de créer un fonds spécifique pour soutenir les pays souhaitant mettre en place des projets de lutte contre la désertification ?*

Monique Barbut : Il faut être pragmatique et simple sur la question du concept de neutralité, il faut bouger, se mettre d'accord et commencer, plutôt que d'attendre la fin des négociations. La désertification concerne tout le monde.

**Quelques faits :**

- En Europe, on perd l'équivalent de Chypre tous les dix ans en termes de terre dégradée.
- En France, c'est l'équivalent d'un département qui disparaît tous les dix ans.

Personne ne sait, aujourd'hui, comment utiliser ces terres perdues, ni combien de terres il faudra mettre en exploitation pour répondre aux besoins de développement des prochaines années. Faire une comptabilité

*ex-ante* peut permettre aux pays de savoir ce dont ils vont avoir besoin en termes de terre pour se développer.

- 14 pays ont été financés pour mettre en œuvre un plan d'étude pour savoir ce que veut dire devenir neutre en termes de terre sur leur territoire.
- Des régions ont aussi demandé cette étude (ex : la région Bretagne).

Sur la question des financements, ils ne peuvent s'étaler sur le long terme. Il s'agit de financer l'aide au développement (appui ponctuel) et non pas le développement lui-même. Un projet doit avoir une viabilité financière. Les projets de restauration des terres sont viables et rentables. Or, l'aide au développement n'étant pas extensible, un financement de vingt ans sur des projets nuirait à l'émergence de nouveaux projets. En d'autres termes, il est préférable de financer plus de projets plutôt que de financer certains projets sur le long terme.

En ce qui concerne les appels à projets, cette modalité de financement n'est pas systématique. Certains financements sont basés sur des propositions de projets issues du terrain (ex : FFEM).

Marie-Hélène Aubert : Sur les financements, la pérennisation des projets dans le temps ne peut être garantie par des financements de 15/20 ans. Tous les projets méritent d'être suivis sur la durée, mais par qui et comment ? Les ressources humaines locales sont fondamentales, il faut des personnes sur place qui permettent le fonctionnement de long terme des projets par un suivi dans la durée.

Le GCF est un fonds parmi des dizaines auxquels la France contribue. Un fonds ne peut être créé pour chaque question. De l'ONU aux collectivités locales il faut rassembler les fonds, les fédérer pour promouvoir une utilisation transversale, d'autant plus face aux contraintes budgétaires actuelles. Ainsi, la question des financements est essentielle, mais ce n'est pas l'unique objet de combat. La France s'efforce de jouer son rôle mais aussi d'être force de propositions innovantes en matière d'organisation et de gestion de ces fonds.

## **RETOURS D'EXPÉRIENCES DÉSSERTIFICATION/CHANGEMENT CLIMATIQUE, PAROLES D'ACTEURS**

*Les effets et la prise en compte du changement climatique dans les zones soumises à la désertification et les stratégies mises en œuvre pour faire face aux réalités locales - par Marcos Montoiro - Chargé des organisations de la société civile (CNULCD), Sylvain Berton - Directeur des opérations (AgriSud), Katia Roesch - Chargée de programme « Agricultures paysannes, Ressources naturelles et Changement climatique » (AVSF) et Emmanuel Seck - Coordinateur du Réseau Action Climat Afrique de l'Ouest (Enda Énergie)*

Marcos Montoiro : Rôle de la société civile dans les COPs

D'ici la fin 2015, plusieurs événements vont-être organisés pour lesquels la société civile devra faire part de ses contributions et de sa volonté de représentation.

La participation de la société civile est facilitée par des réseaux et des processus d'accréditation qui sont mis en place.

Il est important que la société civile puisse être présente à ces événements, à travers des actions de plaidoyer et d'échange d'expériences. Il est vrai que le nombre d'organisations impliquées dans chaque COP est important, il est donc difficile de pouvoir s'exprimer. À ce propos, il existe différents événements annexes à la COP21 qui permettent de donner la parole aux acteurs.

Sylvain Berton : Présentation de trois projets de terrain mis en œuvre par AgriSud sur la désertification

Le cœur de métier d'AgriSud est de travailler sur la professionnalisation des petites exploitations agricoles en développant une démarche respectueuse des ressources naturelles. Au niveau international, AgriSud intervient dans 18 pays sur plusieurs thématiques dont la reforestation (3 millions d'arbres plantés depuis 1992).

Il est à noter, une nouvelle fois, que les zones arides ne sont pas les seules touchées par la désertification. Ce phénomène affecte la performance globale (agro-environnementale, économique et sociale) des systèmes.

### **Trois projets :**

- **Ouarzazate – Maroc** : Contexte : 14 villages ; des conditions climatiques difficiles ; un foncier limité et non-extensible ; des sécheresses récurrentes qui ont vidé le barrage et laissé les oasis à sec. Axes de travail : amélioration de la résilience par la préservation des terres et par la mise en œuvre de pratiques agro-écologiques ; renforcement de la diversité de la production ; renforcement des organisations professionnelles.
- **Diourbel - Sénégal** : Contexte : beaucoup d'appuis à des cultures de contre-saison ; des conditions climatiques difficiles (températures à la hausse) ; une salure de sols ; une baisse de la couverture arborée. Axes de travail : réhabilitation des espaces maraîchers ; renforcement de la production ; valorisation de la production sur les marchés locaux, d'où un développement de l'irrigation, de la diversité de la production et de l'embocagement.
- **Nord - Haïti** : Contexte : un système sub-humide de plus en plus contraint ; des sols de pente ; une disparition des couverts végétaux ; un contexte climatique risqué (retard de cinq mois de la saison des pluies) ; un problème d'érosion des sols lié à l'alternance sécheresse/pluie. Axes de travail : actions à l'échelle communale via des plans d'action communaux ; mesure de l'empreinte environnementale des activités (carbone).

Pour adapter les stratégies d'accompagnement il faut descendre au niveau local.

Pour avoir une bonne contextualisation du terrain, il faut associer la recherche aux diagnostics.

Emmanuel Seck : La lutte contre la désertification et l'ACC

### **Trois points :**

- **La problématique**

L'Afrique est très touchée par la désertification qui concerne les deux tiers du continent et engendre une baisse de la productivité des terres. Ainsi, 45% de la population africaine vit dans des terres sèches. Cette désertification coûte 3% du PIB de la SSA chaque année. Au Sahel, on observe une hausse des inondations consécutives aux fortes pluies (en une semaine il tombe l'équivalent d'un mois habituel de pluie). La question de l'eau est donc fondamentale ici. Sans mesures prises, la situation s'oriente vers une réduction des récoltes et une diminution du bétail en SSA.

Par ailleurs, le changement climatique impacte fortement l'Afrique :

- Désertification ;
- Élévation du niveau de la mer (beaucoup de villes côtières menacées & salinisation) ;
- Biodiversité menacée ;
- Baisse de la pluviométrie ;
- Hausse des catastrophes ;
- Accroissement des problèmes de santé (malaria, méningites, etc.) ;
- Aggravation de l'insécurité alimentaire.

Tout ceci engendre un grand nombre d'impacts sociaux, tels que des conflits ou un accroissement de la vulnérabilité des femmes et des jeunes (exode massif).

- *Les réponses*

La Grande Muraille Verte (GMV) constitue l'antithèse des problèmes identifiés ci-dessus et laisse attendre beaucoup de résultats. **Trois projets en exemple :**

- Au Sénégal : Une expérience a été mise en place et développée par une ONG du Sud. Face à la situation de sécheresses successives, émergence d'une volonté de gestion durable des ressources naturelles, et d'une utilisation rationnelle de ces ressources. Pour cela, mise en place d'un appui à la formation d'alliances paysannes afin de promouvoir une coordination pour une action plus efficace.
- En Mauritanie : Dans un contexte d'écosystème vulnérable, il faut corriger les mauvaises pratiques d'irrigation par le goutte-à-goutte et garantir la rationalisation des ressources.
- Au Tchad : Développement d'un programme d'agroforesterie sous la forme de plantations d'Acacia dans plusieurs villages.

- *Les enjeux*

La GMV peut générer des pôles de développement local, notamment au niveau des collectivités et des territoires locaux. Elle permet aussi d'accroître la production agricole par la diversification des activités, l'irrigation au goutte-à-goutte. Au niveau de l'environnement, la reforestation permet de donner du bois aux familles, et de revaloriser la biodiversité. Des enjeux sociaux et économiques sont aussi attendus en termes, notamment, d'activités génératrices de revenus pour les populations.

Katia Roesch : La stratégie d'accompagnement des agro-éleveurs en zones de désertification – Cas pratiques au Brésil et en Mongolie

« *Les Hommes vivent de la Terre durablement* ».

AVSF est dans l'optique qu'il faut se battre et non fuir face à la désertification.

- **Au Brésil** : Le projet prend place au *nord-est* qui est touché par une « sécheresse verte ». Ce phénomène se traduit par le fait qu'il pleut en faible quantité, donc lors de la fin des pluies, l'eau n'est pas retenue par les sols et les plantes ne peuvent pas terminer leur cycle phénologique. Ceci crée des difficultés pour les éleveurs et agriculteurs.
- **En Mongolie** : Le projet concerne le désert de Gobi qui fait face à des orages violents en fin d'été et une hausse des températures qui raccourcit la période hivernale, entraînant une fonte des neiges précoces et un moindre accès à l'eau pour les animaux.

AVSF intervient sur ces zones où les processus de désertification sont très avancés. Pour faire face à cela, il faut restaurer et accroître la fertilité des sols, diminuer la pression sur les ressources végétales et hydriques, renforcer les capacités des acteurs locaux et les services d'accès aux éleveurs des services de santé animale de proximité. AVSF met en place, notamment, des pratiques agro-forestières pour restaurer la fertilité des sols.

Pour réduire la pression sur les sols, et permettre un accès à l'alimentation des animaux toute l'année, des cultures de broméliacées et cactacées, ainsi que du foin et ensilage, sont produits.

Plus particulièrement, en Mongolie, les activités concernent la mise en défend des parcelles fourragères, l'amélioration des puits, l'amélioration génétique, ce qui correspond à une stratégie de la quantité vers la qualité. Ceci étant accompagné par une réglementation des droits d'usage des producteurs et le développement d'une filière cachemire durable.

Au Nicaragua, AVSF a développé une méthodologie d'intervention pour l'adaptation des paysans au changement climatique, en collaboration avec la recherche. Celle-ci se base sur la vulnérabilité au climat

actuel et futur, et utilise les scénarios locaux du changement climatique pour finalement formuler des stratégies d'adaptation propres à chaque communauté. Pour cela, il a fallu définir des indicateurs spécifiques permettant d'évaluer la vulnérabilité aux aléas des productions les plus significatives pour les producteurs (maïs et haricot). Le projet a également visé le renforcement des capacités des différents acteurs du territoire sur la connaissance du climat et de ses impacts, mais aussi la création d'un cursus de formation académique à ce sujet, afin que tous les acteurs soient en capacité de prévoir et répondre aux aléas climatiques.

Questions/Réponses :

*L'adaptation au changement climatique repose sur l'aménagement de l'environnement, les actions de diversification, les actions liées aux contextes économique-juridique, la construction d'une résilience en termes de production. En d'autres termes l'adaptation est loin d'être purement sectorielle. Mais comment évaluer la vulnérabilité ? Comment développer les capacités dans l'accompagnement et la formation ?*

Nathalie Dupont (CSUD) : *Il y a un écart entre ce qui a été dit sur les questions de re-fertilisation des sols et la présentation de cas pratiques qui semblent demander du temps. Or ces questions ne sont pas débattues dans les négociations. Comment conjuguer les éléments financiers, le temps et les négociations ?*

Bernard Terris (Danaya) : *Combien de temps est estimé avant de pouvoir se retirer d'un territoire d'intervention ?*

Youssef Brahim (Capedev) : *A propos de la problématique de la construction de la résilience, comment mettre en place une politique de sortie ?*

Sylvain Berton : L'action de terrain s'inscrit dans une logique de changement qui repose sur la restauration et le maintien des capacités productives. Combien de temps faut-il pour pérenniser le projet ? Compter environ 8/10 ans pour travailler correctement au niveau d'un territoire. Il est évident que ce pas de temps ne correspond pas à celui imposé par les bailleurs. Les petits financements ne sont d'ailleurs pas suffisants, mais nécessaires.

La stratégie est de commencer dès le départ à travailler avec les partenariats locaux, en tenant compte des différentes contraintes liées à l'adaptation, à l'échelle des parcelles, des zones de production, du territoire administratif (village, communes, régions) et des politiques nationales.

Emmanuel Seck : L'idée est de faire du *bottom-up* en partant de la base et en faisant la somme des différents impacts observés pour mesurer les évolutions positives et les réponses contre la désertification. Il faut apporter des réponses dans un cadre international, d'où la pertinence de participer à des *side-events* afin de communiquer sur des actions concrètes. En ce qui concerne l'échelle de temps, tout dépend du défi. Il faut des interlocuteurs clés parmi les populations locales. Le défi est de conscientiser les populations et de porter leur voix au sein des institutions.

Katia Roesch : Il faut bien tenir compte de la lenteur des procédés concernés ici. Faire évoluer des pratiques agricoles prend beaucoup de temps, et faire évoluer une filière en prend encore plus. Les projets sont intégraux, ils concernent des aspects techniques, organisationnels, politiques, il faut bien prendre en compte cela.

Marcos Montoiro : Tout est une question de priorité. Il est nécessaire d'aller au cœur des problèmes et de les résoudre à la source. Par exemple, pour les phénomènes de migrations massives il faut s'interroger sur les raisons pour lesquelles les populations décident de migrer.

**Nota bene : Pour les questions sur la vulnérabilité soulevées dans cet atelier, se reporter au CR de l'atelier du 9 juillet (a.m.) et du 9 juillet (p.m.) qui traitent la problématique en détails.**

## **DIALOGUE SCIENCES-SOCIÉTÉ : UN MAILLON À RENFORCER**

*Quelles convergences s'imposent si on veut avancer sur les deux fronts et aussi du point de vue du développement ? Comment la science de manière générale fait-elle ce lien entre désertification et changement climatique ? Quelle place est faite au sein des organes scientifiques des conventions sur ce lien ? - par Richard Escadafal - Président (CSFD), Nathalie Van Haren - Représentante société civile au SPI (Both ENDS/Drynet) et Olivier Bouyer - Directeur fondateur (SalvaTerra)*

Richard Escadafal : Relations entre désertification et changement climatique - quelques éléments

### **Présentation du CSFD :**

- Comité Scientifique Français de la Désertification ;
- Rassemble une vingtaine d'experts nommés pour leurs compétences dans les différents domaines ;
- Son rôle est de mobiliser la communauté scientifique.

La désertification c'est une forme particulière de la dégradation des terres qui se produit dans les régions sèches. La dégradation, quant à elle, est une notion de long terme, qui connaît une discontinuité dans le temps et l'espace avec des conséquences diverses sur les sols (l'érosion éolienne des terres sèches contribuerait à fertiliser l'Amazonie).

Les techniques traditionnelles ont fait leurs preuves pour les cultures en milieu désertique. Le problème actuel est le contexte changeant lié au changement climatique : Comment combiner ces évolutions avec une gestion durable des milieux ?

### **Sur la question des précipitations :**

- De 1971-2000 : les précipitations moyennes au Sahel se réduisent.
- Les modèles de simulation jusqu'à 2100 confirment cette tendance.

Aujourd'hui, avec une hausse de 2 degrés et une baisse de 10% des pluies (scénario optimiste), on observera déjà une baisse des rendements agricoles. Donc si la hausse est supérieure la situation sera pire encore, il faut s'y adapter dès maintenant.

Les méthodes peuvent s'appuyer sur la nature qui propose des solutions, notamment sur les formes de stockage et d'utilisation optimale de l'eau.

De plus, les régions arides/sèches jouent un rôle important quant au stockage du carbone dans le sol.

La *Climate Smart Agriculture* permet de faire le lien entre climat et désertification.

Pour terminer, il est à noter la mise en place du SPI, nouvel organe qui permet l'interface entre la science et la politique.

➔ <http://www.unccd.int/en/programmes/Science/International-Scientific-Advice/Pages/SPI.aspx?HighlightID=282>

Olivier Bouyer : Focus sur les impacts du changement climatique dans la zone SSA

- **Les impacts :**

- Constats alarmants du 4<sup>ème</sup> Rapport du GIEC (2007) corroborés par le 5<sup>ème</sup> Rapport du GIEC publié tout récemment (2014).
- Le lien entre l'activité humaine et le changement climatique est avéré.
- La concentration des GES dépasse déjà les 400 ppm. Si les 450 sont atteints, ce qui est le cas dans le scénario tendanciel modélisé dans le 5<sup>ème</sup> Rapport du GIEC, on aura une hausse des températures de 4 degrés et une hausse du niveau des océans de 60 cm.
- En dépit de ce que l'on a pu entendre, les prévisions d'augmentation des températures faites par le GIEC n'ont donc pas été revues à la baisse entre 2007 et 2014. Le changement de méthode démontre au contraire que la tendance se durcit vers une hausse de +4 degrés en moyenne et une hausse encore plus forte entre les tropiques.
- Les précipitations mondiales vont devenir hétérogènes, mais ce facteur comporte de grandes incertitudes. Par ailleurs, sur la base des résultats du RCP8.5, le 5<sup>ème</sup> Rapport du GIEC souligne que les précipitations diminueront *probablement* dans les régions subtropicales arides.

#### - La question de l'agriculture :

Les pays de la SSA seront les plus durement touchés, même si très faiblement émetteurs en termes d'émissions de GES (3,4% des émissions mondiales). Pour ne citer que deux chiffres, il est estimé que d'ici 2020 en Afrique, 75 à 250 millions de personnes devraient souffrir d'un stress hydrique accentué et que le rendement de l'agriculture pluviale pourrait chuter de 50%.

Il y a des interrelations très fortes entre le changement climatique et la désertification : sécheresse et progression des zones arides, régression des zones humides, progression des feux de brousse, salinisation des zones littorales, etc. Avec une augmentation moyenne de température supérieure à +2°C, les types d'impact seront a priori prévisibles, mais leurs magnitudes souvent imprévisibles.

Les systèmes agraires africains sont vulnérables : une distribution inégale des précipitations, et des inondations et des sécheresses entraînant une limitation de l'agriculture (principalement pluviale) et de l'élevage (tributaire des pâturages) ; une faible capacité d'investissement, une faible surface cultivée par ménage et une faible utilisation d'intrants qui entraînent une faible autonomie et une exposition aux fluctuations du marché. Ceci est aggravé par les **faits suivants** :

- **Agriculture** : maladies et ravageurs (criquets, oiseaux, etc.), bétail errant, feux de brousse, etc.
- **Élevage** : extension des maladies animales (fièvre aphteuse, Newcastle, etc.), érosion-dégradation des terres, rareté du foin/paille (sécheresse), conflits agriculteurs/éleveurs, etc.
- **Transversal** : affaiblissement des mécanismes de solidarité (exode urbain, isolement, etc.)

En l'état actuel des connaissances, il existe beaucoup d'incertitudes sur la production vivrière future en SSA. Par exemple, les projections de production 2050 de riz pluvial, maïs, arachide, etc. faites par l'IFPRI, en 2013, sur la base des projections de pluies en 2050 (avec le scénario A1B du Rapport GIEC de 2007 et l'utilisation de deux modèles ad hoc, CSIRO et MIROC) donnent des résultats difficilement comparables, voire apparemment incohérent dans certaines zones (frange sahélo-saharienne, bande côtière).

Le concept de CSA est intéressant en Afrique car il permet de lier atténuation/adaptation/rendement agricole (« de vieilles recettes mais de nouveaux défis »). Il faut organiser ces techniques dans le temps et l'espace, en réfléchissant à leur insertion dans les systèmes agraires existants.

#### - Les mesures d'adaptation :

Parmi les neuf systèmes agraires subsahariens identifiés par le FAO, les cinq principaux (oasis, pastoralisme, agro-pastoralisme sur base de mil/sorgho, céréales/tubercules et tubercules) représentent 63% des terres subsahariennes et concernent 42% de la population subsaharienne. Les quatre autres

(irrigué, sempervirent d'altitude, tempéré d'altitude et pêche côtière artisanale) représentent 6% des terres et concernent 20% de la population subsaharienne. Parmi les cinq systèmes principaux, la pauvreté est croissante du Sud au Nord : les systèmes arides/semi-arides sont les plus vulnérables.

Une méta-analyse de 18 PANA (Programmes d'action nationaux sur l'adaptation aux changements climatiques) sub-sahariens (dans des pays principalement couverts par les cinq systèmes agraires principaux précités) démontre que 90% des mesures sont orientées vers l'agriculture et représente 97% des budgets.

Cependant, au niveau du financement de l'adaptation, la situation est grave : beaucoup de besoins et peu d'actions de la communauté internationale. Pour la SSA, c'est 123 millions de dollars décaissés, soit 11% des besoins exprimés dans les 18 PANA analysés, ce qui constitue une réponse très insuffisante. Il n'y a par ailleurs pas de ligne directrice et pas de fenêtre pour le financement de l'adaptation dans le GCF. Quant au mécanisme sur les pertes et dommages, il n'a pour l'instant ni financement propre, ni réelle définition.

#### - Sur la reconnaissance du potentiel d'atténuation par la gestion durable des terres :

Les mécanismes MDP et REDD+ ne promeuvent pas le potentiel d'atténuation lié à la séquestration du carbone dans les sols des terres non forestières ou non reboisées, alors que ce potentiel est très important. Quant aux projets volontaires de promotion de la séquestration du carbone, ils restent marginaux en termes de volume et de montant et ne constitueront pas une solution miracle.

Enfin, les négociations sur l'agriculture sont « techniques » et pas « politiques » et offrent peu de perspectives en matière de prise en compte du rôle de l'agriculture dans l'atténuation (notamment via la séquestration de carbone dans les sols) : le Brésil, l'Inde et les pays du groupe de Cairns refusent de parler d'atténuation sous la négociation climat/agriculture, de crainte d'affaiblir leur souveraineté alimentaire ou leurs exportations agricoles en cas de mise en place d'un étiquetage « carbone ».

Nathalie Van Haren : Both ENDS a été créée dans les années 90 dans le but de travailler sur les questions environnementales, sociales et juridiques dans les pays du Sud, notamment sur l'utilisation durable des terres, la gestion des ressources en eau et le flux de capitaux.

#### Les actions menées sont :

- Partage d'informations, mise en réseaux et mise à disposition de fonds dans les pays en développement afin de développer des solutions durables aux enjeux environnementaux (dégradation des terres et des forêts) et à la pauvreté.
- Prendre part aux réseaux d'organisation de la société civile tels que Drynet (Réseau international d'acteurs travaillant sur la question des terres soumises à la désertification).
- Influencer les politiques publiques à l'échelle nationale et internationale.

Both ENDS travaille avec les scientifiques en réduisant l'écart entre les politiques et la pratiques.

#### 3 exemples :

- **Projet *Jatropha*** : Le *Jatropha curcas* est une plante qui pousse sous des conditions difficiles dans les zones arides. Elle réduit les gaz à effet de serre et ses graines servent de biocarburant. Le *Jatropha* était d'abord utilisé comme une plante permettant de répondre aux objectifs de développement et d'atténuation des effets du changement climatique. Or la culture du *Jatropha* n'a pas répondu aux attentes. La culture du *Jatropha* a entraîné des changements dans l'utilisation des terres et a radicalement transformé les droits fonciers dans les zones rurales. Une alliance de scientifiques et d'ONG a permis d'étudier les effets de la production de *Jatropha* sur les moyens de subsistance des agriculteurs au Ghana et en Éthiopie. L'équipe de Both ENDS s'engage donc à

diffuser leurs résultats sur le Jatropha au sein de revues, de conférences internationales et d'échanges scientifiques auprès des politiques.

- **DESIRE** : Consortium de scientifiques travaillant dans 15 pays avec deux organisations de la société civile : CARI et Both ENDS. L'objectif du projet est de trouver des stratégies alternatives pour l'utilisation durable et la protection des zones vulnérables. 18 « hotspots » dans le monde sont devenus des « laboratoires mondiaux » pour les scientifiques afin de tester des techniques de conservation et de restauration. Le CARI et Both ENDS ont traduit les résultats scientifiques dans les langues locales et utilisent les données scientifiques collectées au service de projets de terrain.
- **Interface de la politique scientifique pour la CNULCD** : Both ENDS a également été impliquée dans le développement de Drynet, réseau d'acteurs de la société civile mobilisés pour porter, au sein des COP, la voix des personnes confrontées aux réalités de la désertification. Lors du dernier rassemblement de Caux en Suisse, des accords ont été signés entre le WOCAT et Drynet afin de travailler ensemble pour le développement des connaissances auprès des acteurs de terrains et des décideurs politiques. L'objectif est de favoriser de meilleures pratiques et des politiques en matière de dégradation des terres, de planification, d'utilisation des terres, de changement climatique et d'adaptation.

#### **Les actions d'un point du vue politique :**

- Croiser les connaissances et les regards entre scientifiques et société civile sur les zones arides ;
- Inviter les communautés locales à participer à la planification sur l'utilisation des terres et à la gestion des ressources ;
- Allouer des fonds pour le développement des connaissances participatives sur l'utilisation durable des terres et pour les méthodes d'adaptation ;
- Adopter un décloisonnement entre les ministères et développer une approche intersectorielle (assurer la cohérence des politiques).

#### **Les actions en tant que donateur :**

- Allouer des fonds pour la coopération entre la société civile et les scientifiques, afin de mieux comprendre les effets positifs de l'utilisation durable des terres ;
- Collaborer avec la société civile qui travaille sur l'utilisation durable des terres et les projets d'adaptation des populations ;
- Inclure la société civile dès le début des projets de recherche pour le développement et le partage des idées.

#### **Les actions en tant que scientifiques :**

- Aller à la rencontre des populations dans les zones arides ;
- Avoir conscience que les résultats de recherche peuvent servir à influencer les politiques ;
- Engager la société civile et partager les visions sur la recherche.

#### **En tant que membre de la société civile :**

- Collaborer avec les scientifiques et les décideurs politiques ;
- Associer la réalité des communautés locales aux modèles scientifiques, aux données ainsi qu'aux expérimentations ;
- Accroître les capacités des communautés et de la société civile pour qu'elles s'engagent dans les débats scientifiques et les processus politiques liés à une gestion durable des terres.

Questions/Réponses :

Katia Roesch : *Il y a un certain scepticisme autour du concept de Climate Smart Agriculture parmi les acteurs de la société civile, qu'entendent les chercheurs par ce terme lorsqu'il est employé ?*

Youssef Brahim (Capedev) : *Quel est le cadre le plus fédérateur, celui de la lutte contre le changement climatique ou celui de la lutte contre la désertification ? Quelle position adopter face aux questions de désertification lorsqu'on observe que l'adaptation semble englober cette thématique ? Quelle est la différence entre les PANA et les PAN ?*

Emmanuel Seck : L'agriculture n'est pas bien prise en compte dans les négociations, il faut donc bien l'attaquer par un angle, d'où la CSA.

Les PANA sont pour les PMA uniquement et recensent des actions de court-terme, alors que les PAN sont beaucoup plus englobants : ils concernent tous les pays en développement et recensent les actions de court à long-terme.

Richard Escadafal : Sur le concept de *Climate Smart Agriculture*, certaines entreprises de l'agro-industrie se parfois emparées de ce terme et l'ont détourné pour défendre leurs agendas propres. De façon objective, ce concept recouvre toutes les pratiques et stratégies agricoles visant à la fois à atténuer les changements climatiques, s'y adapter, tout en participant au développement durable. La CSA vise donc à promouvoir l'agriculture dans les négociations internationales. La société civile a besoin de s'approprier ce concept avant de le rejeter. Il serait dommage qu'elle ne se l'approprié pas aux bénéfices des acteurs du marché.

La recherche est pilotée par la demande, les solutions préconisées globalement doivent-être contextualisées surtout lorsqu'il s'agit d'appliquer des pratiques. L'idée est de sortir de la théorie pour l'associer à la réalité du terrain. Le pilotage de la recherche par la demande se fait par les pays qui mobilisent leur propre communauté scientifique pour développer des projets de recherche. Un soutien de la communauté scientifique des pays dans lesquels se déroule l'action est nécessaire.

Olivier Bouyer : Les trois conventions de Rio (climat, désertification, biodiversité) sont systématiquement mises en relation dans les négociations internationales : il n'y a donc pas de « hiérarchisation » faite entre ces différents enjeux environnementaux globaux.

Le financement des PANA dépendaient des efforts d'atténuation (abondement du Fonds pour l'adaptation via une taxe sur les crédits carbone générés par le MDP). Aujourd'hui, avec le développement des PAN, on vise plus large (tous les pays en développement et pas simplement les PMA), plus loin (actions de long terme et pas simplement de court-terme) et on met donc les questions de l'atténuation et l'adaptation sur le même plan.

Il n'est pas question de parler de guerre Nord/Sud avec un Nord qui souhaite obtenir des crédits carbone et un Sud qui doit s'adapter. Le Nord aussi s'adapte et les pays du Sud cherchent à atténuer l'impact de leurs activités.

Nathalie Van Haren : En termes de politiques, un problème d'échelle se pose sur la définition des responsables. Qui mènent les questions sur le climat au sein des différents gouvernements ? Il faut davantage de transparence et de clarification.

## CONCLUSION

Antoine Cornet : La recherche est de plus en plus pauvre et dépendante des bailleurs de fonds et des appels d'offre. La société civile joue un rôle sur le pilotage et la défense de la recherche sur les thèmes vécus comme prioritaires. La recherche pour le développement est une recherche qui s'élabore au sein de projets associant des acteurs divers. L'objectif est donc de partager des informations multiples et diverses.

Patrice Burger : 2015 est une année importante pour la France et le climat. La dégradation des terres doit être au cœur des discussions, d'où une volonté d'organiser un événement international : *Désertifaction 2*, qui réunira scientifiques, société civile et décideurs.

Le **Groupe de Travail Désertification** est une plateforme d'acteurs français engagés dans la solidarité internationale, agissant en particulier dans les zones soumises à la désertification et à la dégradation des terres. Il comprend des **ONG** (Agrisud, AVSF, Eau Vive, Danaya...), des **scientifiques** (CSFD...), des **collectivités locales** (ARENE IDF, Syndicat Centre Hérault) et des **bureaux d'études** (SalvaTerra...). Ses missions sont de mener des activités de plaidoyer dans le cadre de la CNULCD, de renforcer les capacités de ses membres, et de sensibiliser l'opinion publique sur les phénomènes de désertification et de dégradation des terres.

**Coordination SUD** est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble plus de 130 ONG qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.

14, passage Dubail 75010 Paris • Tél. : +33 1 44 72 93 72 • [www.coordinationsud.org](http://www.coordinationsud.org)

La **Commission Climat-Développement** de Coordination SUD travaille sur les liens entre développement et changement climatique. Elle regroupe une quinzaine d'ONG membres de Coordination SUD : **Association 4D, Action Contre la Faim, Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières, Care France, Centre d'Actions et de Réalisations Internationales, CCFD - Terre Solidaire, Geres, Gevalor, GRDR, Gret, Initiative Développement, Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement, Médecins du monde, Oxfam France, Planète Urgence.**

Contact Commission Climat-Développement : Vanessa Laubin, Geres. Email : [v.laubin@geres.eu](mailto:v.laubin@geres.eu)

Les activités de la Commission Climat et Développement de Coordination SUD sont organisées avec le soutien de l'AFD.